

Le recours à l'article 49-3 c'est **un aveu de faiblesse du gouvernement** qui porte par ses maladresses , ses multiples reculs et renoncements, **l'entière responsabilité de la situation de blocage.** Le Parlement ne pourra donc pas débattre de ce texte dont notre économie aurait pourtant tant besoin. Le Président a réussi une « **performance** »
avoir une telle majorité au début du quinquennat et se retrouver sans le soutien de celle-ci à moins d'un an du terme de son mandat.